

## Entreprises

### Ménages et entreprises encore sous le choc du confinement

Un quart des Français déclarent que leur situation financière s'est dégradée au printemps dernier.

de Guigné, Anne

page 22

**POLITIQUE ÉCONOMIQUE** Les économistes n'en ont pas fini d'étudier l'impact de cet épisode totalement inédit dans notre histoire contemporaine. L'Insee a ainsi livré mercredi deux études sur les huit semaines de confinement imposées entre les mois de mars et mai 2020. Un travail sur les conséquences économiques pour les ménages qui souligne la grande hétérogénéité des situations. Un quart des personnes interrogées déclare en effet que sa situation financière personnelle s'est dégradée pendant la période. Sans surprise « *cette proportion est d'autant plus élevée que le niveau de vie du ménage était initialement bas* », souligne l'institut des statistiques. Les familles avec enfants, qui ont pâti par exemple de la fermeture des cantines scolaires, ont davantage souffert (33 % déclarent une dégradation de leurs finances) que les ménages sans enfant (18 %).

Au total, un tiers des personnes en emploi est passé en mai par le chômage technique ou partiel. Cela concerne la moitié des ouvriers et un quart des cadres. En raison de ces situations de chômage, mais aussi des cas de maladies et des congés, le nombre d'heures travaillées par personne a reculé de 34 % pendant le confinement, par rapport à l'année passée. Le recul de la durée travaillée est plus marqué dans l'hébergement-restauration (- 80 %), dans les arts et spectacles (- 64 %), dans la construction (-52 %). Dans l'agriculture, en revanche, les heures de travail se sont maintenues. Le recul du travail est aussi fonction bien sûr des professions. Il a davantage touché les ouvriers (-48 % d'heures travaillées) ou les artisans, commerçants, chefs d'entreprise (-48 %) que les cadres (-17 %).

L'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) publiait de son côté, également mercredi, ses perspectives pour 2020-2021, exercice qui a également permis à ses experts de revenir sur le choc du confinement.

### 50 milliards de pertes

Pour l'institut, l'urgence aujourd'hui est de soutenir les entreprises. « *Il reste plus de 50 milliards de pertes dans le bilan des entreprises* », a ainsi commenté Xavier Timbeau, le directeur de l'OFCE. *Si ces pertes ne sont pas traitées d'une façon ou d'une autre, cela aura des conséquences persistantes sur l'économie française, car les entreprises continueront à licencier et à peu investir...* »

Selon Mathieu Plane, directeur adjoint du département prévision de l'OFCE, « *les encours des prêts garantis par l'État et des dettes fiscales représentent le quart de leur valeur ajoutée* » .

L'OFCE craint en conséquence que les faillites s'accroissent de 80 % dans les prochains mois. Ses économistes soulignent alors la faible dimension du dispositif de renforcement des fonds propres du plan de relance. Il est doté de 3 milliards d'euros, quand une force de frappe entre 10 et 15 milliards d'euros serait nécessaire, selon Xavier Ragot, président de l'OFCE.